

Bureau du 12 décembre 2005

Décision n° B-2005-3810

commune (s) : Corbas

objet : **Acquisition d'un immeuble situé 8, rue du Vercors et appartenant au GIE Agro aliments rails**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision sud

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 1 décembre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-2606 en date du 18 avril 2005, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Afin de terminer l'aménagement du point Information de la zone industrielle Lyon sud-est à Corbas et d'implanter des panneaux d'information, il est nécessaire d'acquérir quelques mètres carrés d'une ancienne voie ferrée désaffectée.

Il s'agit d'un terrain d'environ 32 mètres carrés qui sera à détacher d'une parcelle cadastrée sous le numéro 18 de la section AS, située 8, rue du Vercors à Corbas.

Dans le compromis qui est soumis au Bureau, le GIE Agro aliments rails a accepté de céder son bien à titre purement gratuit. La Communauté urbaine prendrait à sa charge les travaux de dépose de la voie ferrée, dans la traversée de l'avenue Montmartin et la réfection de la chaussée dès que le GIE Agro aliments rails aura déposé les barrières de passage à niveau.

Les travaux sont estimés à 13 000 € et les frais d'actes notariés à 460 € ;

Vu ledit compromis ;

DECIDE

1° - Approuve l'acquisition d'un immeuble situé 8, rue du Vercors à Corbas et appartenant au GIE Agro aliments rails.

2° - Autorise monsieur le président à signer le compromis ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée n° 0894 le 24 novembre 2003 pour 3 798 000 €.

4° - Le montant à payer en 2006 sera imputé sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - compte 211 100 - fonction 090 - opération 0894, à hauteur de 460 € pour les frais d'actes notariés estimés et pour les travaux - compte 615 238 pour un montant estimé à 13 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,